

Image not found or type unknown



Vente d'un bien immobilier

Par **Franck MASSART_old**, le **16/07/2007** à **12:40**

Mon père veut vendre sa résidence principale à un de ses enfants de son vivant tout en gardant la jouissance de ce bien. Lors de son décès, si ce bien a subi une plus-value, peut-il y avoir un "rattrapage" lors de la liquidation de la succession ? Merci.